

sem mag'

La lettre de la fédération des sociétés d'économie mixte • n°24 • mai 2004

Avec les Sem, vers une meilleure maîtrise du service de l'eau

La délégation du service public de l'eau a longtemps été, pour les collectivités locales, le moyen d'assurer ce service sans avoir à se préoccuper de ses conditions d'exécution. A partir de 1980, l'augmentation des prix de l'eau et les contraintes environnementales incitent les élus à une attention



Virginie Sirets

plus soutenue. Depuis 1997, une nouvelle période de délégation se dessine : les collectivités se donnent progressivement les moyens d'assurer une meilleure maîtrise de la qualité de leurs services. Certaines se sont déjà engagées dans un mode de gestion qui associe les avantages de la gestion déléguée et de la gestion publique : le statut Sem. Dix-neuf Sem interviennent dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Elles sont des exemples de réussite et représentent l'ouverture d'une voie intéressante, puisqu'elles savent conjuguer performance économique réinvestie au profit de l'usager final, du territoire et des acteurs de l'entreprise ; intérêt général et local au lieu de l'intérêt financier à court terme et vérité des coûts.

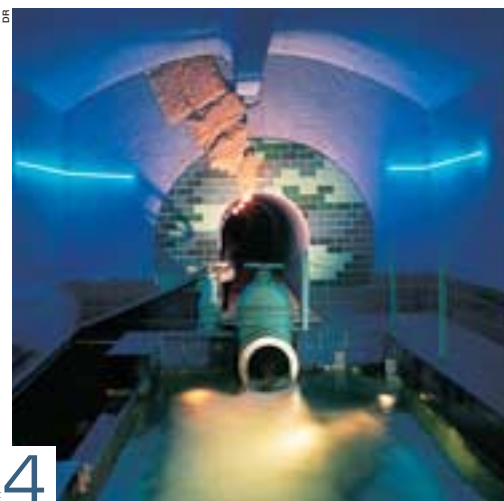
Le mouvement des Sem dans son ensemble doit accentuer ses démarches auprès des pouvoirs publics et des élus locaux et démontrer l'intérêt de ce mode de gestion. Il dispose pour cela d'entreprises exemplaires qui ont décidé de mutualiser leurs expériences.

Albert Mahé,
président de la Fédération des Sem

■ Dossier

De l'eau, oui, mais à quel prix ?

Dans le domaine de la distribution, les Sem, qui évoluent entre grands groupes privés et régies, gagnent progressivement du terrain et sont désormais des concurrentes tout-à-fait sérieuses, en particulier pour les groupes privés, puisqu'elles se positionnent sur ce marché avec des arguments de choc : baisse significative des prix, qualité de service souvent supérieure, totale maîtrise du dossier par la collectivité concédante et transparence des coûts. Trois exemples, parmi d'autres, illustrent leur dynamisme : Semea pour l'agglomération d'Angoulême, Semerap dans le Puy-de-Dôme et la Sagep, qui produit l'eau potable pour alimenter la ville de Paris.



> 4
LIRE PAGE

X Sem en exemple

Sem Paris Centre

La Sem Paris Centre intervient essentiellement dans les quatre premiers arrondissements de la capitale. Cette société qui évolue dans un périmètre historique contraignant fait preuve d'un exceptionnel dynamisme et, si l'actualité du quartier des Halles l'a

placée sous les « feux de la rampe », son travail de reconversion en logement social d'un patrimoine immobilier à haute valeur historique pourrait lui valoir les mêmes honneurs.



> 6
LIRE PAGE



2 → Sem en direct Territoires 38/Minatec

2 ★ En régions : les Sem de Paca : voyage d'étude à Madrid

7 🔍 Focus sur la Sarthe

★ Europe

Vers un réseau européen d'entreprises publiques locales de tourisme

Le réseau européen d'entreprises publiques locales de tourisme devrait être officiellement constitué en octobre 2004, à Deauville. A cette occasion, les représentants des EPL adopteront une

plate-forme commune présentant les particularités, mais aussi les attentes européennes de leurs entreprises. D'ici-là, ils se retrouveront le 26 mai 2004 à Bruxelles pour la rédiger et mettre au point

un questionnaire destiné à apprécier le poids de leurs entreprises dans tous les Etats membres.

Partenariats franco-polonais et franco-roumains

La Fédération des Sem développe ses réseaux à l'Est : en 2004, elle a signé deux accords de partenariat, l'un avec l'Association des villes de Pologne (ZMP), l'autre avec la Fédération nationale des services publics de Roumanie (FNPSP). Ryszard Grobelny (Pologne) et Marius-Eugen Opran (Roumanie) - qui président ces deux associations - effectueront le déplacement à Bordeaux du 12 au 14 octobre 2004, à l'occasion du 38^e Congrès national des Sem où ils viendront apporter leur témoignage.

Lors d'un premier séminaire qui s'est tenu en février 2004 à Uppsala (Suède), les dirigeants des EPL ont pu constater qu'ils partageaient trois grandes spécificités : un enracinement territorial, une activité et un personnel saisonnier, une faible rentabilité et d'importants investissements engagés sur le court terme.

Les participants à Fyrishov, parc aquatique et sportif de la Société communale de loisirs d'Uppsala.



Sem de Paca : voyage d'étude à Madrid

Du 5 au 8 mai 2004, les dirigeants d'une dizaine de Sem de Provence-Alpes-Côte d'Azur se sont rendus dans l'agglomération madrilène pour un voyage d'étude axé sur l'habitat, le renouvellement urbain, mais également sur la gestion des équipements, en particulier les infrastructures sportives qui étayeront la candidature de Madrid pour l'organisation des Jeux olympiques de 2012.

Rencontres avec les élus et les responsables d'entreprises publiques locales (EPL), exposé de Juan Lobato, universitaire, sur leur actuelle situation (on en dénombre plus de 1 000) et visites professionnelles tant à Madrid qu'à Algete, Parla et Gefate étaient au programme.

Après Bologne, Gênes et Milan en 2003, ce nouveau voyage organisé par l'Association des Sem de Paca, en partenariat avec la direction régionale d'EDF, constitue un pont supplémentaire vers un "arc méditerranéen" en faveur d'un rééquilibrage de l'Europe au Sud. Au cours du premier semestre 2005, ce sera au tour des représentants des EPL madrilènes de découvrir le contexte d'intervention des Sem en Paca.



→ Sem en direct

Territoires 38 des interventions tous azimuts : aménagement, développement économique et touristique, rénovation urbaine

Du Nord Isère, avec l'aménagement de zones pour l'industriel lourd ; de la région grenobloise pour les équipements structurants, le renouvellement urbain et le high-tech, mais aussi en vallée industrielle traditionnelle de montagne ; sur le plateau minier de La Mathésine au Sud de Grenoble pour la reconversion de friches industrielles ou à travers l'aménagement de la station, dernière station de haute montagne en Isère (Oz-en-Oisans), Territoires 38 intervient dans des domaines et des contextes très diversifiés.

«L'activité de Territoires 38, se répartit entre opérations à caractère exceptionnel et interventions plus traditionnelles», précise Yves Nurit, son directeur général délégué.

Du côté de «l'exceptionnel», Territoires 38 réalise la 3^e ligne de tramway de l'agglomération grenobloise, un mandat de 453 M€, et a décroché, sur appel d'offres, un mandat d'études de 5,2 M€ pour la future ligne de tramway interurbaine Grenoble-Moirans, dénommée Ysis. Toujours dans cette catégorie, l'on retrouve la réalisation des bâtiments de l'alliance ST Microelectronics-Philips-Motorola à Crolles : Minatec dédiés aux dévelop-

peaux qui se glisse un parking de la ville. Enfin, un captage d'eau en haute montagne et la création d'une grosse conduite de soutien en eau du Sud Isère, dernière opération de 100 M€ d'investissements répartis sur 7/8 ans, dont les premières études viennent de s'engager.

«Les activités récurrentes, qui s'appuient sur les compétences pérennes de la société, mobilisent 60 % des effectifs». Au cours des dix dernières années, Territoires 38 s'est créée une spécialité avec la programmation et les mandats de maîtrise d'ouvrage de bâtiments d'enseignement grâce aux programmes Université 2000 et U3M et a, par



ailleurs, réalisé de nombreux lycées pour la Région Rhône-Alpes et collèges pour le département. Ces compétences ont été déclinées pour le compte de communes ou d'intercommunalités sur

des salles polyvalentes, gymnases, chaufferies à bois, gendarmeries, etc.

Aujourd'hui, Territoires 38 investit le champ du renouvellement urbain. «L'agglomération grenobloise - contrainte par son environnement de montagne, avec

peuvent être appliqués en microélectronique (88,5 M€), pour lesquels la mobilisation des collectivités a été le déclencheur de Minatec (voir encadré).

Egalement, le stade de l'agglomération de Grenoble de 20 000 places, extensible à 30 000 sous

En régions

NOUVELLES SEM

Grenoble : la Sem Minatec entreprises vient de voir le jour. Dotée d'un capital de 6,86 M€, la Sem sera en charge de la commercialisation d'un bâtiment de 10 000 m² dédié à la haute technologie, dont la livraison est prévue pour 2005. Elle compte au rang de ses actionnaires le conseil général de l'Isère (33 %), la Métro et la ville de Grenoble (16,67 % chacune), le Commissariat à l'énergie atomique (22 %), la Caisse des dépôts et consignations (10 %), la Caisse d'épargne des Alpes (1 %) et INPG entreprises SA (0,09 %).

La Sem Privas Ardèche réalisations vient d'être créée pour porter le renouvellement urbain. La ville de Privas détient 67 % des 350 M€ qui constituent son capital social. A ses côtés, l'on retrouve une autre Sem, la Socoga (10 %), Adis (10 %), la Caisse d'épargne, le Crédit agricole, la Banque Marze (3 % chacun), la Banque populaire (2 %) et Icade Cités (2 %).

SEM EN PROJET

Gironde : la Sem "Route des lasers" devrait prochainement voir le jour. Cette future Sem patrimoniale aménagera deux zones industrielles à proximité du site de laser Mégajoule, le plus grand laser du monde, dont le Commissariat à l'énergie atomique est maître d'ouvrage et maître d'œuvre pour le compte du ministère de la Défense.

Les 6 M€ de son capital seront répartis entre la région Aquitaine, le département de la Gironde, la Communauté urbaine de Bordeaux, les intercommunalités du Val de l'Eyre

★ Réseaux

peu de disponibilités foncières, un marché immobilier tendu et un risque d'évasions démographiques et fiscales - est depuis bien longtemps confrontée à la question du développement de la ville sur la ville», raconte Yves Nurit. La Sem, a saisi l'opportunité de la loi Borloo pour monter, dans des délais records (entre septembre 2003 et février 2004) neuf dossiers* de renouvellement urbain dont trois en GPV, 3 en Pic Urbain et 3 en quartiers assimilés. Ils font référence sur l'ensemble du département. Côté tourisme, Territoires 38 accompagne des projets de zones de Piémont, de moyenne montagne ou proches de la ville, stations de montagne, bases nautiques, immobilier de loisirs, hôtellerie de plein air, etc. Enfin, la Sem dispose d'un important service foncier et commercial : elle est l'opérateur de l'établissement public foncier de l'agglomération grenobloise, mission obtenue sur appel d'offres. Elle crée des servitudes de protection de captage d'eau en montagne, monte des dossiers DUP, suit les procédures d'expropriation, notamment le long du tramway.

Sa cellule études participe activement au renouvellement de son activité d'aménageur, et de sa «culture urbaine». Soucieuse de consolider ses pôles de compétences, Territoires 38 participe à la création d'un GIE des Sem du Sillon alpin, au côté de ses deux

Minatec : forte implication de Territoires 38

«Minatec, 1^{er} pôle européen d'innovation dans les micro et nanotechnologies, concentre et met en réseaux interface enseignement, recherche et valorisation industrielle au cœur du creuset grenoblois, dont l'essaimage industriel représente une tendance lourde de son développement économique», souligne Yves Nurit, directeur de Territoires 38. Initié par le CEA et l'INP-Grenoble, bénéficiant aussi du soutien décisif des collectivités publiques (Région Rhône-Alpes, Conseil général de l'Isère, Communauté d'agglomération et Ville de Grenoble), de l'Etat, de la CDC et de la Caisse d'épargne des Alpes, lancé sous maîtrise d'ouvrage du conseil général, Minatec met en synergie trois plates-formes (formation, recherche, valorisation industrielle) représentant 40 000 m² implantés sur le site du CEA, en pleine ville, au sein du polygone scientifique de Grenoble, et un investissement d'environ 100 M€ pour le mandat confié à Territoires 38. Les marchés de travaux sont en cours de signature, la livraison des bâtiments devant s'échelonner entre décembre 2005 pour Minatec Entreprises, bâtiment dédié à la valorisation industrielle et février 2006 pour les autres.



Maitre d'ouvrage : conseil général de l'Isère ; maitre d'œuvre : Groupe 6 ; bureau d'études : Setec.

Minatec Entreprises, présidée par Geneviève Fioraso et dirigée par David El Maleh, représentera plus de 11 000 m² SHON avec salles blanches, laboratoires et bureaux dont la propriété et la gestion seront confiées à la Sem patrimoniale du même nom, créée en décembre 2003. Territoires 38 a accompagné la mise en place de cette nouvelle Sem, l'assiste dans la gestion de sa vie sociale, mais aussi dans la mise au point de son business plan établi sur 27 ans, durée du bail de la Sem Minatec Entreprises. Territoires 38 s'est également vue confier une mission d'assistance aux actions de commercialisation qui entrent dans une phase active.

voisines, la Société d'aménagement de la Savoie et la SED Haute-Savoie aux capacités d'expertises complémentaires aux siennes.

Territoires 38, présidée par Yves Pinot, emploie 67 person-

nes et son chiffre d'affaires oscille entre 100 M€ et 200 M€ suivant les années.

* - Guichet unique ANRU - et - La Foncière logement -.

Club de la communication des Sem

La Fédération des Sem vient de lancer un club national de la communication, dont elle a confié la présidence à Michèle Guillousso, directrice de la communication et du développement culturel de la Cité des congrès de Nantes.

Deux réunions délocalisées ont déjà été organisées, le 22 avril à Bordeaux, le 4 mai à Angers, et d'autres le seront (Lyon, Marseille, etc.) autour de la problématique « La communication des Sem pour quoi faire ? » avec le concours de Sciences Com¹, école de communication nantaise : un moyen de partager l'expérience du club communication de l'Association régionale Sem Loire Bretagne.

Le club national accueillera des participants communicants ou non, responsables de Sem ou de services, intéressés par la fonction communication.

Contact : michèle.guillousso@congres-nantes.fr

Une nouvelle association de directeurs de Sem

L'Adirsem, Association nationale des directeurs de Sem, est née le 26 mars 2004 de la fusion de deux associations de directeurs de Sem : l'Andsem (Association nationale de dirigeants de Sem) et l'Asem (Association de directeurs de Sem affiliées au réseau de la Sct, anciennement Andsem).

La nouvelle structure, qui a vocation à fédérer l'ensemble des directeurs, à les représenter et à défendre leurs intérêts, est présidée par Catherine Decaudin, directrice de la Sem d'aménagement du Gard (Segard).

L'Adirsem s'est dotée de cinq groupes de travail (concurrence et Europe ; réseaux de compétences ; statuts, responsabilité et déontologie du directeur ; accueil et animation des adhérents ; information et communication), chargés d'orienter réflexions et travaux.

Les autres membres du bureau sont : Philippe Leroux-Hugon (Semarch 92), vice-président aménagement ; Jean-Paul Leroy (Semimo, 93), vice-président immobilier ; Alain Breysse (NGE, 44), vice-président services ; Catherine Léger (Sidec, 93), secrétaire générale ; Yves Mahévas (Semercl, 92), secrétaire général adjoint ; Alain Bigou (Saga, 66), trésorier ; Anna Goraguer, trésorier adjoint. Contact : Catherine Decaudin, tél 04 66 38 60 16.

Congrès des Sem et Salon du développement local,

Sem, l'entreprise des pouvoirs locaux en Europe, tel est le thème du 38^e Congrès national des Sem où 2 000 congressistes, 100 exposants et 3 500 visiteurs sont attendus durant trois jours au Palais des congrès de Bordeaux-Lac.

Mardi 12 octobre : une journée orientée métiers avec des rencontres et ateliers : directeurs de Sem, outre-mer, communication, juristes, immobilier, port de plaisance, immobilier de santé, énergie, coopération transfrontalière, convention publique d'aménagement.

Mercredi 13 octobre : une journée qui favorise les rencontres pour les élus, les visites professionnelles et s'achève par une soirée au château Giscours-Margaux.

Jeudi 14 octobre : une journée dédiée au thème central du congrès, visites, conférences avec le concours de la Gazette des communes et d'une table ronde organisée en partenariat avec l'Association départementale des maires de Gironde.

Renseignements : www.congresdessem.com ou auprès de Joëlle Khérian, tél 01 53 32 22 30, j.kherian@federationdessem.org



D. Le Lann / OT Bordeaux

SEM A L'HONNEUR

La Semir Rambouillet primée lors des premiers Trophées de la réhabilitation nés de la fusion des "Prisme d'or" et du "Palmarès de la réhabilitation" : la Sem a reçu dans la catégorie "ensemble d'immeubles à usage d'habitat", un prix spécial à la destruction partielle d'une barre de 260 mètres avec création d'une crèche, de bureaux, de locaux municipaux et de police et de 56 logements. Le jury était présidé par Ann-José Arlot, directrice de l'Architecture au ministère de la Culture et de la Communication.

Deux Eauscars pour la Sem des sources Soulmatt.

Elle a remporté les prix de la meilleure eau plate et aromatisée lors du Salon Aqua Expo, en février à Paris. En 2003, elle avait déjà décroché l'Eauscar de la meilleure eau pétillante.

et du bassin d'Arcachon Sud, le CEA, la Caisse des dépôts, le Crédit agricole, la Caisse d'épargne, Elyo Midi Océan et la CCI de Bordeaux.

La communauté d'agglomération de Royan (17) envisage la création d'une Sem pour la réalisation de deux maisons de logements des saisonniers d'ici à 2005.

Chastreix-Sancy (63) étudie la transformation de sa région en Sem pour assurer la gestion de la station et favoriser la création d'une station unique du Sancy.

De l'eau oui, mais à quel prix ?

Dans le numéro précédent, nous avons vu l'apport des SAR (sociétés d'aménagement régionales) pour la production d'eau avec, notamment, la construction et la gestion de grands ouvrages hydrauliques. Ce numéro aborde un second volet avec l'acheminement et la distribution d'eau potable aux collectivités et aux particuliers, y compris la dépollution de l'eau consommée (assainissement) et la maintenance des installations.

Dans le domaine de la distribution, les Sem, qui évoluent entre grands groupes privés et régies, gagnent progressivement du terrain et sont désormais des concurrents tout-à-fait sérieuses, en particulier pour les groupes privés, puisqu'elles se positionnent sur ce marché avec des arguments de choc : baisse significative des prix, qualité de service souvent supérieure, totale maîtrise du dossier par la collectivité concédante et transparence des coûts. Lorsqu'on sait qu'un douzième des contrats de délégation du service d'eau - en France - se retrouve en appel d'offres chaque année, il y a tout lieu de s'intéresser de près à ces sociétés de plus en plus compétitives. Deux exemples, parmi d'autres, illustrent leur dynamisme : Semea pour l'agglomération d'Angoulême et Semerap dans le Puy-de-Dôme. Enfin, troisième illustration avec la Sagep, qui produit l'eau potable alimentant la ville de Paris, en assurant au quotidien une obligation de qualité et de débit de la desserte pour la fournir aux deux groupes privés qui assurent la distribution finale au consommateur parisien.

Semerap : distribution, assainissement, environnement



Cette Sem, créée depuis près de 30 ans, assure l'alimentation en eau potable, l'assainissement et certains travaux liés à l'environnement pour 170 communes du département du Puy-de-Dôme. Elle compte 75 000 abonnés auxquels elle distribue annuellement 10 millions de m³ d'eau ; cette activité principale, représentant 44 % d'un chiffre d'affaires qui tourne aux environs de 11 M€/an, les 56 % restants se répartissant en assainissement (24 %) ; travaux connexes et environnement (32 %). Comme sa consœur d'Angoulême, elle participe aux appels d'offres pour les délégations qui arrivent à échéance dans le département, mais Michel Courmont, directeur de la

société, constate «même si nous sommes les moins disants, les collectivités éprouvent une certaine réticence à changer de

déléataire», cette réticence tiendrait-elle alors à une supposée différence de qualité ? Probablement pas, puisque cette société qui est certifiée ISO 9001 a, elle aussi, placé la qualité et l'objectif satisfaction client au cœur de sa démarche d'entreprise. Nous noterons sur ce registre, qu'en dehors de l'engagement qualité vis à vis de ses clients, elle leur offre plusieurs possibilités de paiement, des encaissements différés si besoin est ; qu'elle les sensibilise et les informe, à travers un magazine et un site internet www.semerap.fr, de manière à ce qu'ils gèrent au mieux leur consommation et prennent conscience de l'importance de ce patrimoine commun. La Semerap, dont le capital (1 351 987,50 €) est détenu à 78 % par les collectivités du département, dispose de capitaux propres relativement conséquents : 4 182 485 €. Si elle remporte certains marchés «extra-territoriaux», il s'agit

exclusivement de contrats de prestations, ses objectifs de développement étant d'ailleurs placés sous cet aspect de son activité. Le directeur de la Sem se livrera à un petit exercice de valorisation du statut Sem dans ce domaine particulier de la distribution de l'eau en faisant une comparaison avec les autres statuts, comparaison qu'il n'est peut être pas inutile de rappeler pour les lecteurs de ce magazine qui n'en seraient pas encore totalement convaincus. «Notre principal avantage par rapport à une régie tient essentiellement à des résultats d'exploitation et une imputation plus pertinente par rapport au coût du service. Par rapport à un exploitant privé, ce sera une souplesse en cas de difficulté de paiement et le fait que n'ayant pas l'obligation de rémunérer le capital, nous avons une capacité plus grande d'autofinancement qui permet l'acquisition de matériel à moindre coût».

Sophie Dufresne



Semea Angoulême cultiver producti

Depuis sa création, en 1986, la Semea assure la production et la distribution d'eau potable sur l'agglomération d'Angoulême (Charente) et gère aujourd'hui 28 000 clients. Qualité, productivité, professionnalisme et compétence sont depuis longtemps ses maîtres mots pour mener sa gestion. Ces qualités ont permis à la société, il y a quinze ans, d'affronter sans dommages les turbulences locales liées à la gestion de la ville d'Angoulême et de se voir confirmer la confiance des élus. Elles lui ont également permis de devenir «une machine redoutable» selon la définition d'Alain Tomsin, directeur de la société. Une machine qui gagne du terrain puisqu'en fin d'année 2001, elle enlève un contrat à la Saur au prix d'une concurrence extrêmement vive, en remportant, sur appel d'offres, dans le cadre d'une délégation loi Sapin, le contrat de gestion du service de l'eau de la ville de Soyaux (3^e com-

Sagep : pour l'eau

Depuis sa création en 1987, la Sagep dont le capital (1 million d'euros) est détenu à 70 % par la Ville de Paris, produit et transporte l'eau potable consommée chaque jour sur Paris par environ 4 millions de consommateurs (soit 680 000 m³/jour). A noter - même si ce dossier est davantage axé sur l'eau potable - que la Sem produit et distribue également quelque 110 millions de m³ d'eau brute destinée à la propreté et à l'arrosage. La Sagep dispose de 600 agents répartis entre de nombreux sites (usines, sources ...). Conception des filières de traitement, diagnostic des ouvrages de transport, gestion technique centralisée du réseau de distribution et management des projets : sa volonté d'anticipation et de pérennisation garanti aux habitants de Paris une eau de qualité, en toute sécurité. La Sagep est responsable des pressions en tout point du réseau ainsi que de la qualité de l'eau au robinet (elle est à ce titre PPRDE au regard du Code de la santé publique). Dans le cadre de sa mission de producteur d'eau, cette Sem mène une politique très active de prévention et de protection de la

Dossier

me :
vité et qualité



mune du département, 11 000 habitants). Elle récidive en 2002 en prenant également à la Saur la ville de Fleach (2 500 habitants). A l'heure où nous

publions ce numéro, elle est en passe de l'emporter, toujours face à ce même groupe, dans l'appel d'offres pour la gestion de trois nouvelles communes

de l'agglomération totalisant 11 500 habitants.

L'objectif de la société est de s'installer définitivement sur l'ensemble de l'agglomération d'Angoulême, en se situant comme l'outil privilégié de la Communauté d'agglomération, son principal actionnaire, sans pour autant hésiter à affronter la concurrence en dehors de l'agglomération pour défendre avec conviction une certaine idée du service public.

Pour l'emporter, la stratégie de la Semea est de proposer une qualité de service supérieure à celle des grands groupes de services, pour des tarifs qui restent raisonnables, en mettant en œuvre une politique de qualité résolument tournée vers la proximité et la satisfaction de la clientèle : gamme de service adaptée à chaque segment de clientèle, charte de garantie des services, enquête annuelle Sofres de satisfaction des clients, adoption des normes AFNOR de gestion

des services d'eau...

Une politique qui porte ses fruits en créant un standard de services, largement reconnu par les élus et qui lui a permis, en 2003, de remporter un prix national pour la qualité de son accueil commercial dans la catégorie services publics, en s'imposant devant deux grands groupes privés.

Julie Masurier



u de Paris

ressource et anticipe l'évolution des normes de santé publique et l'accroissement des risques de production en concevant des filières de traitement souples et adaptables. A son crédit : l'intégralité de la reconstruction des usines d'Ivry et de Joinville, pour lesquelles elle a mis en œuvre des traitements écologiques qui réduisent de façon significative l'utilisation de réactifs chimiques, mais également le renouvellement et les extensions de réseau pour lesquels elle investit plus de 60 M€ chaque année. Elle veille particulièrement, sur chacun de ses sites, à la protection de l'environnement, tant dans l'exploitation de ses ouvrages que dans leur réhabilitation. Depuis 1989, elle a développé un système d'auscultation des conduits qui permet aux maîtres d'ouvrages de planifier la réhabilitation des installations en fonction de leur résistance à l'exploitation. La Sem contrôle la distribution de l'eau de Paris depuis un centre de commande placé sous sa responsabilité. Grâce à une gestion technique centralisée, il répartit en temps réel l'eau produite depuis les usines et les sources et régule la pression.

Ses compétences s'exportent non seulement en France, mais également à l'étranger, qu'il s'agisse d'audits des systèmes d'alimentation, d'étude, de conception d'unités de traitement, d'analyse des modes de gestion, etc. La Sagep est certifiée Qualité ISO 9002 pour la production d'eau et certifiée Environnement ISO 14001 pour l'utilisation de ses activités. Ces certifications ont été reconduites cette année.

La Sagep conduit sa mission de service public dans un principe premier de satisfaction des usagers et de défense de l'intérêt général. C'est dans ce cadre qu'elle investit fortement pour l'entretien et la modernisation du réseau, mais aussi pour satisfaire aux normes de qualité, en constante évolution. C'est pourquoi la Sagep s'est engagée dans une démarche renforcée de développement soutenable, axée sur la préservation de la ressource et la protection de l'environnement (acquisitions de terrains pour les périmètres éloignés des usines qui potabilisent l'eau des rivières : Ivry et Orly pour la Seine et Joinville pour la Marne.

Frédérique Citrain



Le saviez-vous ?

L'eau de Paris provient pour moitié de sources situées dans les régions de Sens, Provins, Fontainebleau et Dreux et pour moitié de trois usines qui potabilisent l'eau des rivières : Ivry et Orly pour la Seine et Joinville pour la Marne.

Anne Le Strat, conseillère de Paris (Les Verts), présidente-directrice générale de la Sagep et Albert Mahé, président de la Fédération des Sem



Anne Le Strat

Anne Le Strat, tiendra tout d'abord à compléter l'article consacré à la Sem qu'elle préside. Propos liminaires, en quelque sorte, au message qu'elle souhaite délivrer « Aux plans financier, technologique et historique, le patrimoine transféré à la Sagep par la Ville de Paris est considérable ». Patrimoine, le mot est important. C'est également ce mot qui sous-tendra la pensée d'Albert Mahé, président de la Fédération des Sem, qui déclarera « l'eau n'est pas une marchandise comme les autres ».

Nos deux interlocuteurs poursuivront quasiment de concert. Pour la présidente de la Sagep « la protection de l'eau, sa mise en valeur et le développement de la ressource doivent se faire dans le respect des équilibres naturels et de l'intérêt général » et de se livrer ensuite à un véritable plaidoyer pour l'économie mixte sur ce dossier précis de l'eau. « Qui mieux qu'une Sem dont la ville est actionnaire majoritaire pourrait en assurer la préservation et la valorisation ? Certainement pas un délégataire privé plus soucieux de ses intérêts financiers que de rendre, à terme, un outil de production en excellent état de marche.

Le dernier rapport de la Cour des comptes sur la gestion de l'eau et de l'assainissement souligne une nouvelle fois les dérives de la gestion privée de ces services, caractérisée par une opacité des comptes et une carence fréquente dans les obligations d'entretien et de renouvellement. Parce qu'elle est directement contrôlée par la ville, parce que son objectif premier est de satisfaire le service public au mieux des intérêts de la collectivité, parce que son activité est plus fortement contrôlée, parce qu'elle permet de conserver les savoir-faire et la compétence de l'eau dans la sphère du public, la Sem constitue un excellent outil de gestion du service public de l'eau... ».

Albert Mahé, quant à lui, aura à propos de la concurrence un discours sensiblement identique mais plus... imagé : « si, théoriquement, logiques environnementales et économiques doivent être conciliées, on n'en constate pas moins des dérives importantes où les usagers ont souvent été les « vaches à lait » des grands groupes privés ».

Anne Le Strat et Albert Mahé, chantres de l'économie mixte, les lecteurs de ce magazine n'en attendaient pas moins, mais les médias se sont - suffisamment ? - fait l'écho des pratiques du privé pour que chacun s'accorde à trouver dans ces assertions non pas une position partisane, mais des accents de vérité.

Nicole Malet

Propos croisés ...

X Sem en exemple

Sem Paris Centre

Dans le Marais, l'île Saint-Louis, à proximité de la Place des Vosges..., la Sem Paris Centre gère, pour le compte de la Ville, 800 appartements, 150 parkings, 150 commerces.

Un patrimoine particulier, dans des immeubles anciens d'excellente qualité, parfois même de prestige, qu'elle reconvertit en logements sociaux «des adresses assez peu communes pour ce type de logement, mais une démarche qui s'inscrit dans la politique de mixité sociale voulue par la mairie de Paris», souligne Serge Federbusch, directeur de la société. Et de poursuivre «outre la fonction de pure gestion/location d'un parc à vocation sociale, nous avons une mission importante de maintien en excellent état de ce patrimoine historique. Il correspond au souci de la ville et à celui de tous les Parisiens». Le coût d'entretien, on l'imagine, n'est pas commun non plus pour des immeubles souvent classés ou inscrits en totalité aux Monuments historiques.

Entre transferts et acquisitions +20 % en deux ans

Le patrimoine de la société se développe soit par transfert d'immeubles, appartenant à la ville et donnés généralement en bail emphytéotique pour réaménagement et création de logements sociaux, soit par acquisition d'immeubles appartenant à des privés. En 2003, cinq immeubles ont été transfé-

rés ; six autres le seront en 2004. Parmi ses acquisitions en 2003, l'immeuble du «Père Tranquille» dans quartier des Halles et un immeuble de 2 500 m², situé à l'angle du boulevard de Strasbourg et du boulevard Saint-Martin. Entre transfert d'immeubles et acquisitions propres, l'objectif de la Sem est d'augmenter son patrimoine de 5 à 10 immeubles supplémentaires par an. «Un chiffre qui peut paraître faible, mais qui, pour le directeur de la Sem tient à expliquer : «nous sommes dans le cadre du PSMV (plan de sauvegarde du Marais) et nous devons naturellement avoir un très haut niveau d'exigence architecturale. Rien n'est décidé sans l'accord formel des architectes des bâtiments de France».

Sur les pavés, une crèche

Au titre de la maîtrise d'ouvrage déléguée, nous retiendrons la réalisation d'une crèche de 60 berceaux, rue Rambuteau,



Immeuble à l'angle du boulevard de Strasbourg et du boulevard Saint-Martin.

dans le Marais, pour laquelle la Sem se trouve face à des contraintes particulières que le directeur de la Sem tient à expliquer : «nous sommes dans le cadre du PSMV (plan de sauvegarde du Marais) et nous devons naturellement avoir un très haut niveau d'exigence architecturale. Rien n'est décidé sans l'accord formel des architectes des bâtiments de France».

Des Halles en héritage...

Autre activité, mais aussi la plus ancienne, la gestion d'un certain nombre d'équipements publics du Forum des Halles comme le "Forum des Images" (environ 250 000 visiteurs/an), la piscine (probablement la 1^{re} piscine de France par son envergure) et le gymnase. Une gestion autrefois assurée par l'ex-Semah et dont la Sem Centre a hérité par transfert de convention. Voirie souterraine et espaces publics sont gérés quant à eux - d'un point de vue technique - en étroite collaboration avec les services de la ville.

... aux Halles en devenir

Depuis décembre 2002, le Conseil de Paris lui a confié, en mandat, les études préalables au réaménagement du quartier des Halles. «Un projet extrêmement lourd et symbolique» pour lequel elle a mis en place des marchés de définition, en partenariat avec la RATP, la Région et la société civile du Forum qui regroupe les commerçants. La commission d'appels d'offres de la ville a retenu quatre équipes pluridisciplinaires, dont les projets sont actuellement exposés aux Halles.



Alain Le Garrec, élu de Paris et président de la Sem, visite l'exposition des projets du quartier des Halles, en compagnie du maire de Paris, Bertrand Delanoë.

Décision sera prise au mois de juin de retenir une ou plusieurs des quatre équipes (le marché de définition donnant une flexibilité dans ce domaine). Parallèlement, la Sem conduit la concertation avec les associations de quartier, les riverains, les utilisateurs des transports en commun, puisque le fait très justement remarquer le directeur de la Sem «ce projet concerne non seulement les Parisiens, mais tous les habitants d'Ile-de-France».

Place aux jeunes talents

Cette Sem qui joue totalement la carte de l'atypique, n'a pas hésité à embaucher de jeunes ingénieurs et urbanistes (28/32 ans), sur un projet à haute valeur symbolique et Serge Federbusch de commenter «nous leur avons donné une chance d'exprimer leur potentiel ; nous avons utilisé leur dynamisme : c'est le pari que même les choses les plus difficiles peuvent être confiées à des personnes jeunes qui ont la volonté de bien faire».

Nicole Malet

Escalier d'un immeuble rue des Tournelles dans le Marais.



Carte d'identité

Date de création :
14 mai 1984

Capital : 230 000 €
• 80 % Ville de Paris
• 20 % société civile et société hôtelière du Forum des Halles

Nombre de salariés :
32 employés à plein temps

Chiffre d'affaires :
2003 : 10, 332 M€
Prévisionnel 2004 : 11, 500 M€

Capitaux propres :
2002 : 3,3 M€
2003 : 5,8 M€

Contact : Eric Rebmann,
responsable administratif
Tél. 01 44 76 87 42
e.rebmann@sempariscentre.fr

Q Focus

Sarthe : entre région parisienne et façade Atlantique

Avec l'épreuve mythique des 24 Heures du Mans, la Sarthe est mondialement connue. Le département, qui bénéficie d'une situation géographique privilégiée entre la région parisienne et la façade Atlantique, est parfaitement desservi par le réseau autoroutier et le rail. Au fil des années, la Sarthe s'est dotée de pôles industriels importants : agro-alimentaire et automobile. Le secteur du commerce et des services y est également présent avec de grosses locomotives comme les Comptoirs modernes ou les MMA, dixième groupe français d'assurance et source de près de 3 500 emplois sur le département. Avec l'avènement des Tic, les activités de services y sont en pleine expansion. Sur les dix Sem implantées dans la Sarthe, le conseil général est actionnaire de quatre d'entre elles : la Secos (Société d'équipement et de construction de la Sarthe, 77,4 %), le Musée automobile de la Sarthe (50,4 %), Le Mans Sarthe Basket (25,75 %) et le Centre des expositions du Mans (11,12 %). Visite du musée de l'automobile et du centre des expositions.

Le Musée automobile de la Sarthe, un musée vivant

Installé depuis juin 1991 dans un nouveau bâtiment aux abords du circuit des 24 Heures du Mans, le "Musée automobile de la Sarthe est le seul endroit où l'on peut approcher l'ambiance de la course toute l'année", confie Francis Piquera, son directeur. 1991 est également l'année de création de la Sem, «la meilleure solution trouvée par le département et l'Automobile club de l'Ouest» pour perpétuer l'histoire de cette course d'endurance mythique et la tradition automobile du Mans.

Aujourd'hui, le musée réunit quelque 150 voitures dont 13 victorieuses des 24 Heures. L'Automobile club de l'Ouest lui a confié sa collection, environ la moitié des véhicules présentés, les autres appartenant à des collectionneurs privés ou à des constructeurs (Porsche, Peugeot, Renault, etc.). Les contrats de prêt sont négociés sans contrepartie financière, la

Sem garantissant abri, chauffage et assurance en tout genre à ces belles machines.

Maquettes animées, galerie de portraits, bornes vidéo d'évolution technique et historique, espaces cinéma, jeux interactifs constituent autant d'étapes pour les visiteurs au sein de l'exposition qui s'étend sur 4 800 m².



Le Musée automobile de la Sarthe s'anime aussi grâce à un atelier de remise en état des voitures où de jeunes retraités bénévoles travaillent à la mécanique. Un travail d'autant plus précieux qu'il propulse le musée au rang de musée vivant, permettant lors d'animations, tels que rallies ou

promenades, «d'aérer» des machines prestigieuses comme celles de 1923 et 1924, victorieuses des deux premières éditions des 24 Heures ou de la belle Ferrari 166 MM de 1949 ou encore de la Ford GT 40 victorieuse en 1966.

Le musée accueille 55 000 visiteurs/an - dont 40 % d'étrangers.

Son chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de 458 M€, 40 % proviennent de la boutique souvenirs en produits dérivés.

La Sem a développé une activité événementielle en proposant plusieurs espaces (salle de 300 m², salle de cinéma 80 places, restaurant panoramique 100 places ouvert sur le circuit) aux entreprises ou associations qui peuvent y organiser séminaires, conférences, congrès, dîners, réceptions, etc.

Le Centre des expositions du Mans au cœur de l'économie locale



La Sem du Centre des expositions du Mans a été créée en 1997 pour reprendre le flambeau de l'Association de la Foire des quatre jours du Mans. «L'environnement économique et les besoins financiers étaient devenus tels qu'il fallait passer à une société anonyme, la structure associative étant insuffi-

sante», commente Jean-Pierre Weissbeck, directeur général délégué de la Sem. «Sa mission première est celle d'un gestionnaire de site où elle opère soit comme producteur d'événements ou comme loueur d'espaces».

Avec la Foire du Mans, qui existe depuis 1929 et qu'elle perpétue,

la Sem reçoit 650 entreprises exposantes et une centaine de milliers de visiteurs sur cinq jours. «Une performance», souligne Jean-Pierre Weissbeck, «puisque'elle atteint un taux de pénétration proche de 20 % de sa zone de chalandise».

Depuis 1997, le Centre des expositions produit également deux salons grand public : l'un de l'habitat, l'autre des véhicules de loisirs, qui s'affichent comme de véritables rendez-vous, tout comme Procotel, biennale des métiers de bouche et de l'hôtellerie.

Parmi les autres manifestations bien connues, citons les Puces sarthoises qui ont lieu au printemps et à l'automne) où le Centre des expositions intervient en tant que loueur d'espaces. Les Puces accueillent, selon la société organisatrice, 20 000 à

Deux questions à...

Marcel-Pierre Cléach, sénateur de la Sarthe, vice-président du conseil général, président de la Secos



Quels sont les grands développements envisagés dans votre département pour les années à venir ?

Les investissements sont à la mesure des atouts de notre département, c'est-à-dire considérables. Premier atout, le réseau autoroutier : la Sarthe est déjà traversée par les autoroutes A 10 et A 11. Elle le sera, à l'horizon 2006, par la A 28 qui reliera Calais à Bayonne. Le centre du département (ville du Mans et environs) est donc au cœur d'une importante étoile autoroutière, d'où notre politique, déjà bien enclenchée, de création de zones d'activités et de zones destinées à la logistique autour des échangeurs. Autre atout, historique celui-ci : les 24 h du Mans : nous avons su capitaliser sur cette image et nous avons créé, à côté du circuit, un technoparc destiné à la recherche automobile. De nombreuses entreprises y sont déjà installées et ce n'est qu'un début. Nous allons compléter ce site par la création d'un institut de l'automobile. Cet équipement regroupera tous les métiers de l'automobile depuis la mécanique jusqu'à la vente et comprendra également les activités des centres de formation des chambres de commerce : c'est un énorme projet porté par l'Éducation nationale, le département, la région. Ensuite d'autres projets plus modestes, comme la construction ou reconstruction de gendarmeries, l'aménagement d'aires pour gens du voyage ou encore la création d'un SIG (Système d'Information Géographique)...

Vous êtes président de la Secos, en quoi cet outil vous est utile et quel jugement portez-vous sur les Sem en général ?

La Secos intervient sur la quasi-totalité des réalisations et des projets portés par le département, nous lui accordons depuis longtemps notre confiance. Elle est aussi un outil privilégié pour la trentaine de communautés de communes qui couvrent notre territoire. A propos des Sem, d'une manière générale, j'aimerais souligner un point : non seulement l'outil Sem n'est pas suffisamment connu, mais il se heurte à plusieurs obstacles : la concurrence d'abord et pas seulement celle du secteur privé, qui est salutaire. Elle vient aussi parfois du secteur public. Dans certaines conduites d'opération, les Sem affrontent la concurrence des DDE, dont les fonctionnaires payés par l'État, recherchent des travaux complémentaires et offrent des taux horaires sur lesquels les Sem ne peuvent s'aligner. Ceci est totalement anormal pour ne pas dire illégal. Enfin, un autre obstacle vient des services internes des grandes communes et des services des départements, qui ne souhaitent pas voir la Sem départementale accroître son influence et son activité au détriment des services internes. Je pense en particulier, mais je ne la citerai pas, à une région qui a créé un service pour l'entretien des lycées, alors qu'il y a sur son périmètre des Sem particulièrement opérationnelles.

Propos recueillis par Nicole Malet

* Marcel-Pierre Cléach est également président de l'OPAC Sarthe-Habitat

25 000 visiteurs/an et 200 à 250 exposants, suivant les années.

Le Centre des expositions du Mans fonctionne en synergie avec l'Automobile club de l'Ouest, organisateur des 24 Heures du Mans. Durant la manifestation, les participants à la compétition occupent l'ensemble de ses 22 hectares.

En 1999-2000, le parc des expositions a subi une réhabilitation importante pour un montant d'environ 7,93 M€. Depuis 1997, son activité a enregistré

une progression de 60 %. «Pour les années à venir, nous envisageons une progression annuelle qui se situe entre 5 et 10 %»,

confie son directeur, qui a aussi dans ses cartons un «dossier projet», propre au Mans et au département de la Sarthe, qui verrait la création d'une manifestation en lien avec leurs pôles d'excellence que sont en autres l'acoustique et les matériaux : «de quoi faire la foire toute l'année», note-t-il non sans humour.

Marie-Anne Ramazzina

La Sem, figure de proue du développement local

A l'heure où les changements politiques issus des récentes élections conduisent au sein d'un certain nombre de régions et départements à des réexamens, audits, voire évolutions stratégiques, la création de Sem reste d'actualité avec une affirmation de leurs rôles directs ou indirects dans le développement économique des territoires. Qu'on en juge.

Une dizaine de présidents d'associations d'élus ou leurs représentants ont signé le 14 avril dernier un «manifeste pour des services publics de proximité équitables et performants», rapporte L'Hémicycle (21/04/04). «Nous entendons démontrer, par notre action commune, que cette bataille engage tous les territoires, urbains, ruraux, de montagne, et les élus de toutes sensibilités politiques», rapporte le Journal des Maires (avril 2004) à propos de ce manifeste des dix où figure en bonne place Albert Mahé, président de la Fédération des Sem. À l'occasion d'un déplacement à Rome pour rencontrer les homologues italiens de la Confédération des services publics locaux, il a fait observer, rapporte Localitis (09/04/04) que «la communauté européenne commence à s'apercevoir que tous les services ne sont pas des services marchands et que la concurrence et le marché ne sauraient régler tous les problèmes».

Le loisir en tête des projets

«La réduction du temps de travail et corrélativement l'augmentation du temps libre et donc des loisirs modifient la stratégie des collectivités locales et leur comportement en matière de développement économique», observe La Voix des communes (19-25/04/04) qui relève que sur 200 projets de création de Sem, plus de la moitié touchent au tourisme. Urbapress Informations (21/04/04) cite une Sofica/financement de l'industrie cinématographique portée par l'Agence de développement de la Charente, une Sem pour la valorisation et l'aménagement touristique du site d'Alesia (Côte d'Or), la «falle journée» de la Communauté urbaine de Nantes, un parc culturel thématique (Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut)... et rapporte que la Fédération des Sem estime que le transfert de propriété de monuments nationaux «n'est pas porteur pour le réseau». À Moustiers-Sainte-Marie (04), la dissolution de l'office de tourisme «résulte d'une volonté municipale de l'intégrer à la toute nouvelle Sem chargée entre autres de la gestion de l'Étoile Moustérienne et du musée», rapporte La Provence (19/04/04).

Le développement économique n'est pas en reste

Ainsi le département de Vendée fusionne son comité d'expansion et sa Société pour l'aménagement et le développement économique de la Vendée/SODEV en «une nouvelle Sem, détenue à près de 50 % par le secteur privé et baptisée Vendée Expansion, nouveau guichet unique de l'économie départementale pour les entreprises

et les collectivités», relatent Les Echos (27/04/04). «La société investira dans une cellule d'intelligence économique orientée vers la transmission d'entreprises», mais aussi dans la détection de thèmes de recherche pouvant intéresser une filière-clef du territoire. Pour sa part, la communauté d'agglomération du Grand Besançon prévoit de racheter les deux tiers de la société d'aménagement (Saiemb) dédiée aux investissements à caractère économique : cette opération, indique Le Moniteur (30/04/04), donnera naissance à «une Sem patrimoniale chargée de réaliser 3 000 m² de locaux d'activités par an» tandis que «la Saiemb, au capital réduit, conserverait son rôle d'acteur du logement social». La communauté d'agglomération de Bourg va mettre Promobourg, sa Sem de promotion économique (réactivée) «au service de l'ensemble des intercommunalités candidates, avec elle, au prochain contrat de développement Rhône-Alpes», rapporte Le Courrier de Bourg-en-Bresse (11/03/04).

Selon Les Echos (23/04/04), la Sem d'aménagement de l'arrondissement de Lens prévoit de développer 700 hectares de parc d'activités à raison de 60 à 70 hectares par an : Artois Développement qui s'est structuré pour devenir l'outil de développement et de renouvellement urbain a fusionné fin 2003 avec Carsem, l'ancienne Sem de la ville de Carvin et finalise une procédure similaire avec la Saemic qui couvre Hénin-Beaumont. Le rapprochement de deux structures qui avait vocation à développer économiquement la technopole, l'une en animant le site (Metz Technopole), l'autre en accueillant des manifestations (Cescom) «doit permettre des économies d'échelle et rendre la nouvelle Sem Metz technopole plus efficace», explique Philippe Netter, son p-dg, au mensuel Stratégies de développement local (février 2004).

À Caen-la-Mer, «la Sem met près de 60 millions sur le tapis». Les gros chiffres ont toujours retenu l'attention des journalistes notamment celui de La Liberté Le Bonhomme Libre (19/04/04) qui dépeint Normandie Aménagement comme «le levier économique de l'agglomération caennaise» et souligne son «ingénierie financière reconnue parmi deux autres compétences» : le développement économique et l'urbanisme.

Les domaines d'activités des Sem «requièrent certes des compétences techniques, mais surtout des aptitudes à manager un projet, des équipes», relève Blandine Dahéron dans Le Moniteur (30/04/04). Mais «certaines Sem reconnaissent qu'elles ont des difficultés à recruter des gens de qualité et expérimentés, très recherchés pour les projets de renouvellement urbain», confirme Anne Leca, consultante au département collectivités locales du cabinet de recrutement Progress. Citant Albert Mahé, Territoriales (mars 2004) rappelle que l'économie mixte emploie aujourd'hui plus de 66 000 personnes et que «la création d'emploi devrait s'y maintenir à un niveau élevé dans les prochaines années».

Jean Audouin

Promouvoir les services publics

La Fédération des Sem figure parmi les dix associations nationales d'élus* signataires le 14 avril 2004 au Sénat, du Manifeste des élus locaux pour des services publics de proximité équitables et performants. Elles souhaitent, par cette démarche commune qui constitue une première, démontrer leur détermination à passer de la défensive à l'offensive pour promouvoir et défendre leurs services publics (santé, éducation, sécurité, mobilité et transports, services déconcentrés de l'Etat, service public postal, énergie, téléphonie mobile et haut débit), au plan national comme communautaire.

Les dix associations ont sollicité une audience auprès du Premier ministre pour lui présenter ce manifeste qui met en avant 5 principes fondamentaux à respecter : «pour une concertation véritable, en amont de toute décision», «pour une approche globale de chaque territoire», «pour une accessibilité adaptée à chaque territoire», «pour un financement équitable des services publics», «pour une approche européenne des services publics».

* Promouvoir les services publics, Assemblée des communautés de France, Association des maires de France, Maires des grands villes de France, Maires ruraux de France, Association des maires villes et banlieues de France, Association nationale des élus de la montagne, Association des petites villes de France, Fédération des maires des villes moyennes.

Concours des Sem d'or 2004

Pour son édition 2004, qui se déroulera à Paris le 23 juin, les Sem d'or font peau neuve. Les Sem concourront dans trois nouvelles catégories «transversales» : renouvellement urbain, développement



durable et développement local, qui se substitueront à celles traditionnelles de l'immobilier, de l'aménagement et des services.

Le palmarès sera proclamé à l'issue des auditions, après délibération des jurys, et les trophées remis par un membre du gouvernement. Comme chaque année depuis 1991, ce concours vise à promouvoir la performance des Sem au service des collectivités locales, une occasion d'affirmer les valeurs et la culture qui leur sont propres.

La Fédération des Sem, partenaire du Forum des projets urbains

4 novembre 2004 - Maison de la Mutualité à Paris.

Le Forum des projets urbains est devenu, depuis 2001, une plateforme d'informations, d'échanges, de savoir-faire et d'expériences sur le thème de l'aménagement. Il constitue une occasion exceptionnelle pour les responsables de projets et acteurs de l'aménagement de mutualiser leurs expériences et de rencontrer des partenaires (investisseurs, promoteurs, commercialisateurs et prestataires) utiles à la réalisation de leur projet.

La Fédération des Sem sera - comme l'année passée - partenaire de cette rencontre et invite les Sem à saisir cette occasion pour présenter leurs projets et pour bénéficier non seulement des échanges et des prises de contacts, mais également de la couverture médiatique qui accompagne chaque année cette opération.

Contact : Jean-Marie Bernard, tél. 01 53 32 22 00.

Enquête auprès des lecteurs de Sem mag'

Depuis mai 2003, vous recevez Sem mag' dans sa nouvelle version (format tabloïd). Ce magazine vous satisfait-il ? vous paraît-il valorisant pour l'économie mixte d'une manière générale ? quelles améliorations proposeriez-vous ? : c'est à cet ensemble de questions que nous vous proposons de répondre pour nous permettre d'améliorer cette publication, si besoin est, de manière à ce qu'elle corresponde au mieux à vos attentes. Merci d'avance pour le temps que vous consacrerez à cet exercice.

1. Globalement, quel jugement portez-vous sur le fond ?

- Très intéressant
- Assez intéressant
- Peu intéressant
- Pas du tout intéressant

2. Sur la forme ?

- Très attractive
- Assez attractive
- Peu attractive
- Pas du tout attractif

3. Quelles sont les rubriques que vous lisez le plus volontiers ?

(Merci de noter les rubriques de 1 à 10 en fonction de l'intérêt que vous leur portez)

Page 1 *(note éventuelle)*

- Editorial

Pages 2 et 3

- Europe
- Congrès
- En bref
- Sem en direct
- Réseaux
- En régions

Pages 4 et 5

- Dossier
- Le point de vue de...

Page 6

- Sem en exemple
- Trois questions à...
ou «Point de vue»

(en fonction des numéros)

Page 7 *(note éventuelle)*

- Focus
- Questions à...
(généralement un élu
ou une personnalité politique) ;
ou «Paroles d'utilisateur».

Page 8

- Revue de presse
- Fédération en direct

4. Trouvez-vous qu'il y a :

- Trop de pages
- Juste assez de pages
- Pas assez de pages

5. Estimez-vous qu'il y a :

- Trop de photos
- Juste assez de photos
- Pas assez de photos

6. Pouvez-vous citer les articles qui vous ont le plus intéressé dans les quatre derniers numéros ?

.....
.....
.....

7. Vous arrive-t-il de consulter d'anciens numéros ?

- Souvent
- Parfois
- Jamais

(suite au verso)

